



Pithiviers, le 18 Mars 2016

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 17 mars 2016

La Présidente ouvre la séance et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

- Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée générale
- Approbation du rapport moral 2015
- Compte rendu de l'activité 2015
- Approbation du rapport financier et de gestion sur les comptes de l'exercice 2015, quitus aux administrateurs après lecture par la trésorière
- Approbation du rapport sur les comptes annuels 2015 après lecture du commissaire aux comptes
- Approbation du rapport sur les conventions réglementées 2015 après lecture du commissaire aux comptes
- Affectation de l'excédent 2015
- Actions et projets 2016
- Approbation du budget prévisionnel 2016 après lecture par la trésorière
- Questions diverses

Documents remis :

- Bilan d'activité 2015
- Flyers

A la disposition des participants (à l'accueil) :

- Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- Comptes annuels 2015
- Deux rapports du commissaire aux comptes
 - Rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
 - Rapport spécial sur les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2015

✚ Lecture de la liste des personnes excusées :

Cf liste ci jointe

✚ Désignation du secrétaire de séance :

Mr Faure

✚ Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale

La Présidente met au vote la première résolution:

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du Jeudi 12 Mars 2015.

L'assemblée générale du 17 mars 2016 approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 Mars 2015 qui vient d'être lu par la Présidente.

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais



✚ **Rapport moral de la Présidente sur l'activité de l'association en 2016.**

« 2015 : Une activité soutenue, une année riche en événements

1. Une activité soutenue

La Mission Locale du Pithiverais a accueilli pour la première fois 439 jeunes soit une baisse de 2% comparativement à l'année 2014. A l'inverse on constate une évolution positive des jeunes accompagnés (4%) : 1 311 jeunes ont bénéficié d'un suivi personnalisé en 2015.

La typologie des jeunes en accompagnement varie également de manière significative.

La précarité de l'emploi touche tous les jeunes (49% des femmes pour 51% des hommes) et plus particulièrement les jeunes qualifiés qui s'inscrivent de plus en plus nombreux dans notre structure. Plus de 32% des jeunes suivis ont un niveau Bac et + : entre 2014 et 2015, nous connaissons une augmentation de plus de 8% des niveaux IV et +.

Malgré ces constats, l'activité de conseil est restée soutenue :

9 663 événements ont été créés dont 6 569 entretiens individuels pour 26 883 actes de service proposés aux jeunes accompagnés ; soit une augmentation respective de 12% et de 15% au regard de l'année 2014.

La demande principale des jeunes reste, sans surprise, l'accès à l'emploi même si depuis plus de trois ans, une demande sans cesse croissante autour du projet professionnel est confirmée : +17% de demandes supplémentaires exprimés par les jeunes.

Autre signal dont il faut se préoccuper, c'est la demande sociale exponentielle liée au logement : +45%/2014 et à la santé : +53%/2014. Un accès pérenne à l'emploi ne peut s'envisager sans une insertion sociale durable.

Face à cette activité générale et au tableau dressé, les réponses apportées par les salariés de la Mission Locale ont été des plus efficaces. L'activité du "Pôle Conseil" témoigne d'un accompagnement ciblé et actif. Grâce à cela l'accès des jeunes à l'emploi et à la formation augmente de manière significative (+2% pour les entrées en situation emploi et + 19% pour les entrées en formation).

705 jeunes ont pu ainsi bénéficier d'un emploi et 232 se sont engagés dans une démarche de formation.

Je souhaite, bien sûr, en priorité remercier l'ensemble de nos collaborateurs mais aussi les élus, les partenaires et les parrains qui nous ont permis de développer notre activité pour un service toujours plus efficace pour les jeunes. Nous pouvons ainsi nous inscrire durablement comme moteur de la politique de l'emploi des jeunes sur notre territoire. Dans un contexte économique et social toujours plus difficile, où les jeunes restent les premières victimes de la crise, nous avons pu compter sur le professionnalisme et la mobilisation sans faille de tous pour leur offrir de meilleures perspectives d'avenir.

En 2016, notre mobilisation se poursuivra pour consolider nos collaborations et permettre ainsi la pleine réussite des actions ambitieuses au service de l'accès à un emploi durable des jeunes. Je compte sur vous tous !

2. Une année riche en événements

• Déménagement de la Mission Locale

Le 1^{er} avril la Mission Locale s'est installée dans les anciens locaux de la halte-garderie au 1 Centre Madeleine Rolland.

Ces nouveaux espaces professionnels, plus vastes, nous ont permis d'accueillir sur un même site l'équipe "AIO" (Accueil, Information, Orientation) et l'équipe "Entreprise", dont le bureau était auparavant séparé du reste de la structure.

• Ouverture d'un espace public numérique au sein de la Mission Locale

8 ordinateurs et 1 écran numérique sont à la disposition des jeunes pour leur permettre d'effectuer leurs démarches professionnelles et personnelles. C'était un besoin et une attente forte des jeunes depuis de nombreuses années.

Cet équipement informatique a été intégralement financé par la Fondation Orange, suite à un appel à projets lancé en Décembre 2014

• Inauguration du Service Public pour l'Orientation pour tous "SPRO" (22 avril 2015)

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais



La Mission Locale a été désignée coordinateur du dispositif sur le Pithiverais par le Président de la Région Centre.

- **Installation du Point Information Jeunesse "PIJ" dans les locaux de la Mission Locale en juin 2015**
- **Ouverture de deux nouvelles permanences**
 - En zone rurale : dans les locaux de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : un accueil est proposé le 3ème mercredi du mois de 14h00 à 17h00, à Bazoches-les-Gallerandes
 - Sur les Quartiers Prioritaires de la ville de Pithiviers : au centre François Villon ; Quartier de Saint Eloi : un accueil est proposé tous les jeudis de 9h00 à 17h00

..... »

- ✚ **Présentation de l'activité de l'association sur 2015 par la directrice.**
Cf . power point ci-joint

La Présidente met au vote la deuxième résolution:

Approbation du rapport moral de la Présidente, après en avoir entendu lecture par la Présidente et du bilan d'activité 2015 de la Mission locale présenté par la Directrice.

L'assemblée générale du 17 mars 2016 approuve à l'unanimité le rapport moral qui vient d'être lu par la Présidente et le bilan d'activité 2015 qui vient d'être présenté par la Directrice.

- ✚ **Lecture par la trésorière, Mme Guiard, des comptes annuels 2015, du rapport financier et du rapport de gestion de l'exercice 2015**

L'exécution du budget 2015 de La Mission locale se caractérise par un solde financier d'un montant de 6911.24 euros

Total des charges : 452 061.49€

Les principales dépenses se décomposent comme suit :

Achats : 7 727.97€

Services extérieurs : 18 132.50€

Autres services extérieurs : 40 455.07€

Actions spécifiques : 23 802.98€

Salaires et charges : 337 530.75€

Dotations aux amortissements et aux provisions : 22 198.86€

Fonds gérés pour le compte d'autrui : 1 620€

Charges exceptionnelles : 413.36€

Total des produits : 458 972.73€

Les subventions reçues se déclinent comme suit :

Etat : 229 454€

Région : 74 670.20€

Département : 12 477€

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais



Communes : 24 014€

Pôle emploi : 37 068.56€

ACSE : 9 000€

Fondation Orange : 8 800€

Fongecif : 8 401.50€

Subvention d'exploitation : 21 363.06€

Reprise sur dépréciation , provisions, transfert de charges : 27 813.78€

Produits financiers : 2 026.30€

Produits exceptionnels : 3 884.33€

En 2015, la Mission locale a déménagé. A ce titre elle a pu bénéficier de subventions exceptionnelles notamment par le Conseil Régional (équipement mobilier) et la Fondation Orange (financement d'un espace public numérique). Le budget d'exécution 2015 ne reflète donc pas une tendance forte et durable à la hausse des crédits de fonctionnement de la structure.

La Présidente met au vote la troisième résolution:

Approbation du rapport financier et du rapport de gestion lus par la trésorière et quitus aux administrateurs.

L'assemblée générale du 17 mars 2016 approuve à l'unanimité le budget d'exécution 2015 et le rapport de gestion 2015 qui viennent d'être lus par la Trésorière et donne quitus aux administrateurs à l'unanimité .

- ✚ **Lecture par le commissaire aux comptes, Mr Gréau, du rapport sur les comptes annuels de l'exercice 2015 et du rapport spécial sur les conventions réglementées 2015.**

La Présidente met au vote la quatrième résolution

Approbation du rapport sur les comptes annuels 2015 et sur les conventions réglementées après en avoir entendu lecture par le commissaire aux comptes.

L'assemblée générale du 17 mars 2016 approuve à l'unanimité les comptes annuels 2015 et le rapport spécial sur les conventions réglementées 2015 qui viennent d'être lus par le commissaire aux comptes

- ✚ **Affectation de l'excédent de l'exercice 2015**

La Présidente met au vote la cinquième résolution

Approbation de l'affectation de l'excédent de l'exercice 2015 : 6 911.24 euros au compte « Fonds associatif »

L'assemblée générale du 17 mars 2016 approuve à l'unanimité l'affectation de l'excédent 2015 , soit : 6 911.24€, sur le compte « Fonds associatif »

- ✚ **Présentation des actions et projets 2016 de la Mission Locale**

Des actions et des projets 2016 qui ont pour finalité de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes du territoire

Actions

- Regards croisés
- Le cv passe à table !
- La semaine des missions locales : découverte de 7 secteurs d'activité présents sur le Pithiverais
- La refonte du site de la Mission Locale ; une double entrée : jeunes/employeurs.
- Un nouvel atelier : « Préparation à l'entrée en formation »

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental , le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais



Projets

- Un partenariat formalisé avec les agences intérimaires pour organiser et assurer la continuité des parcours des jeunes intérimaires connus de la mission locale par un suivi de proximité.
- Le déploiement de la Garantie Jeunes à titre expérimental sur le Pithiverais à compter du 19 septembre 2016 ; 30 jeunes bénéficieront de cette mesure d'ici le 31/12/2016.

La présidente interpelle l'assemblée sur la spécificité de ce nouveau dispositif :

"Par rapport à d'autres dispositifs, la Garantie jeunes est différente dans son organisation et dans son financement. La subvention qui nous sera rétribuée par l'état (sur des fonds européens) n'est pas acquise de droit. Son versement sera lié à l'atteinte d'objectifs extrêmement drastiques.

Nous allons devoir être rigoureux sur la gestion de ce dispositif qui de plus va engendrer pour la structure de nouvelles charges importantes de fonctionnement : location d'une salle, d'un bureau et le recrutement imposé de deux personnes »

Lecture par la trésorière, Mme Guiard, du budget prévisionnel 2016

Un budget prévisionnel 2016 qui est inférieur au budget d'exécution 2015.

Des produits qui sont attendus pour un montant de 411 118 € au lieu de 458 972.73€ en 2015.

La Présidente confirme son incertitude quant au versement de la totalité de la subvention Garantie Jeunes prévue sur le budget 2016.

La Présidente met au vote la sixième résolution

Approbation du budget prévisionnel 2016, après en avoir entendu lecture par la trésorière

L'assemblée générale du 17 mars 2016 approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2016 qui vient d'être lu par la Trésorière.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20H.

La Présidente,

Monique Bévière

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais